

Toulouse, le 24 Avril 2012

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CALMONT (31) 31.01.2012

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le 1er février, le GEIPAN a reçu un appel téléphonique du témoin relatant l'observation de la chute de trois boules lumineuses turquoises la veille au soir, 31 janvier vers 22H, depuis son domicile à Calmont (31). A la demande du GEIPAN, le témoin a rempli le questionnaire standard, qui a été reçu au GEIPAN le 7 février. Le témoin n'a pas souhaité déposer son témoignage en gendarmerie.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le témoin observe un phénomène comparable à un oiseau de grande envergure (environ 4m). Le phénomène semble immatériel, d'une vive lumière bleu turquoise. Aucune traînée. Formé d'un alignement de trois boules semblant reliées entre elles par un film invisible. Le phénomène, d'abord proche, rétrécit en s'éloignant avant de disparaître.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Etant donné que la description tout à fait inhabituelle de la forme du phénomène décrit (3 boules reliées) ne permet pas de rapprocher le phénomène des explications les plus communes, le responsable du GEIPAN a jugé utile de mener une enquête sur place. Comme Calmont n'est qu'à 40 minutes de Toulouse, il a mené l'enquête lui-même.

L'audition des témoins a eu lieu le 20 avril au domicile des témoins à Calmont. En effet, le questionnaire initial ne mentionne qu'un seul témoin T1, mais cette jeune femme signale que son compagnon T2 (présent lors de l'audition) a aussi été témoin de la scène.

Le récit de T1 est le suivant :

La nuit était claire, mais le ciel pas très noir. Il y a une fenêtre orientée au sud, à gauche de notre lit. Nous regardions le film « Stalker » sur un ordinateur portable, assis dans notre lit. Il y a une fenêtre orientée au sud, à gauche de notre lit ; j'étais du côté de la fenêtre. Mon regard a été attiré par une forte lumière dans le ciel, j'ai vu passer 3 boules lumineuses turquoises (nuancier Pantone 310 à 312) apparues en haut à gauche de la fenêtre ; je me suis levé aussitôt et mon compagnon aussi, mais il a vu un peu plus tard car il était de l'autre côté du lit. L'objet était formé d'un ensemble de trois formes : une en losange au milieu et 2 boules reliées par une fine liaison. L'objet est descendu en suivant une courbe, a changé de trajectoire en partant vers la droite, puis a disparu en se rétrécissant jusqu'à devenir un point, à une distance que j'estime à quelques centaines de mètres. Ensuite on a repris le film, avec un sentiment mêlé d'angoisse et de bien être d'avoir assisté à un événement exceptionnel.

T2 décrit différemment le phénomène :

J'ai vu une boule très lumineuse verte et orange (nuancier Pantone 172), je n'ai pas vu de changement de trajectoire, et j'estime que l'objet a disparu de l'autre côté du village.

T1, en octobre dernier, a vu à Angers un autre phénomène étrange : un ensemble de points lumineux se déplaçant en zig zag. Certains points clignotaient ; elle a pris une petite vidéo avec son appareil photo, mais on ne voit qu'un faible point lumineux clignotant.

T2, lors d'un été précédent, a été témoin d'un phénomène étrange à Mauzac, avec un ami : il a vu passer 9 lumières dessinant un rectangle, en silence. Son ami a vu 3 lumières en triangle.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La vitesse du phénomène, sa luminosité, les couleurs décrites orientent vers un phénomène de type « bolide », c'est-à-dire rentrée dans l'atmosphère d'un objet à très grande vitesse, d'origine naturelle (météoroïde, petit astéroïde), ou humaine (débris de satellite ou de lanceur).

5- CONCLUSION

Le caractère étrange de cette observation réside surtout dans la description de la forme triple du phénomène tel que décrit par T1. Si l'on s'en tient au récit de T2, le phénomène est tout à fait conforme à une observation de bolide.

Cette observation est simultanée de nombreuses observations d'un phénomène semblable vu dans la région toulousaine, de Cépet (31) à Castelnau-dary (11). C'est cette hypothèse que le GEIPAN privilégie en classant « B » observation probable de rentrée atmosphérique de météoroïde (« chute de météorite »). La forme décrite par T1 est peut-être le résultat d'un effet de persistance rétinienne.

ANNEXES

Photos prises lors de l'enquête depuis le point d'observation.



